



© AFD, J. Boglétto

Agence Française
de Développement

RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE

La République Centrafricaine

Pays enclavé frontalier du Cameroun, du Tchad, du Soudan, du Sud-Soudan, de la République démocratique du Congo et du Congo-Brazzaville, la République Centrafricaine (RCA) figure parmi les nations les plus pauvres du monde. Le pays compte officiellement 4,5 millions d'habitants (taux de croissance démographique de 1,9 %). L'indice de développement humain du PNUD place la RCA au 185^e rang sur 187, avec 62,8 % de sa population vivant en dessous du seuil de pauvreté et une espérance de vie à la naissance parmi les plus faibles d'Afrique subsaharienne.

Jusqu'alors considérée comme un pays « orphelin de l'aide », la RCA est revenue au cœur de l'attention internationale à l'occasion de la crise politico-sécuritaire déclenchée en décembre 2012, date à laquelle le mouvement rebelle Séléka a pris les armes contre le pouvoir en place, pour finalement le renverser en mars 2013.

Depuis janvier 2014, un processus de transition politique a été engagé, avec l'appui de la communauté et des forces internationales. La stabilité a pu être ramenée dans la capitale Bangui, mais la situation sécuritaire demeure volatile dans certaines régions. En dépit des progrès réalisés avec l'appui de la communauté internationale, la RCA reste marquée par de nombreuses fragilités – économiques, sociales, politiques.



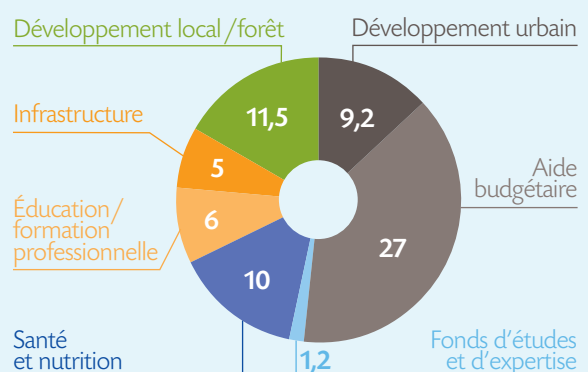
Scène de rue dans le centre-ville de Bangui © P. Terdjman

L'engagement de l'AFD en République Centrafricaine

La RCA fait partie des Pays Pauvres Prioritaires (PPP) tels que définis par le Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement (CICID). L'AFD y intervient exclusivement par subventions (y compris aide-budgétaire pour le compte du Ministère des finances).

Sur la période 2006-2014, l'Agence a engagé 70 M€ de financements, principalement pour des projets en matière d'éducation/formation professionnelle, de santé, d'infrastructures, de développement local (urbain et rural) et de gestion durable des forêts.

Répartition sectorielle des engagements 2006 - 2014 (en M€)



Une nouvelle approche d'intervention liant activités d'urgence et projets de développement

L'intervention de l'AFD en situation de fragilité

La sortie de crise en République centrafricaine constitue un défi majeur pour les autorités du pays et la communauté internationale qui les accompagnent. L'action de l'AFD dans ces situations de fragilités, repose sur quatre axes :

- **« Ne pas nuire »**, c'est-à-dire ne pas contribuer involontairement à alimenter les causes de la crise ou les fragilités structurelles dans lesquelles elle prend racine ;
- **Prioriser** les opérations duales combinant développement et prévention ;
- **Mieux articuler** les interventions d'urgence et de développement ;
- **Mieux se coordonner** avec les partenaires internationaux, en agissant conjointement.

À partir de janvier 2014, dans le contexte post-crise, l'AFD s'est engagée dans un approfondissement et une refonte de son activité en RCA, selon une démarche liant activités d'urgence et de développement. L'objectif est d'apporter une réponse aux besoins immédiats des populations tout en développant des interventions structurantes permettant de créer les conditions de la reconstruction et de la relance économique. L'AFD s'attache à prendre en compte les dynamiques « post-conflit », intégrant dans ses projets des volets de médiation et prise en charge psychosociale des populations victimes de traumatismes, et veillant à ce que ceux-ci favorisent l'inclusion sociale et intercommunautaire.

L'Agence intervient selon des modalités et au moyen d'instruments adaptés au contexte : projets à impacts rapides, appels à propositions pour des Organisations de la Société Civile (OSC), fonds d'études et d'expertise adaptés aux situations post-crise.

Face à un contexte potentiellement volatile, l'AFD privilégie des interventions séquencées, s'articulant autour de trois phases : préparatoire, pilote et structurante. Cette approche permet d'initier rapidement les projets – en les calibrant en fonction de l'environnement et des capacités de mise en œuvre – dans une logique de montée en puissance et d'ajustement progressif.

Le Fonds UE Bêkou

Dans un objectif de coordination de l'aide internationale et de mutualisation des moyens, l'AFD a participé à la création en juillet 2014 du Fonds fiduciaire de l'Union Européenne pour la RCA, appelé Fonds Bêkou (« espoir » en langue sango), aux côtés de la Commission européenne, de l'Allemagne et des Pays-Bas. Doté à sa création à hauteur de 64 M€, le Fonds a été mis en place pour favoriser l'accès des populations aux services essentiels (eau et assainissement, alimentation, soins, etc.) et la relance de l'activité économique, dans une démarche liant actions d'urgence et de développement. Le Fonds permet également de financer des actions dans les pays limitrophes affectés par la crise, dans une logique de prévention. Il vise à favoriser la synergie entre les actions des partenaires internationaux qui accompagneront les autorités centrafricaines en sortie de crise au cours des prochaines années. L'AFD contribue à la mise en œuvre des projets financés par le Fonds, à travers des délégations de gestion qui lui sont confiées. Plus récemment, l'Italie et la Suisse ont annoncé leur volonté de contribuer financièrement au Fonds Bêkou, dont la dotation atteint 102 M€ à mi-2015.



Séance de discussion et d'écoute psychosociale © P. Terdjman

Les priorités stratégiques

Dans le contexte post-crise et de la reconstruction, l'intervention de l'Agence en République Centrafricaine s'articule autour de 3 priorités stratégiques :

- **accompagner** la relance économique et la création d'emploi;
- **appuyer** les dynamiques de développement au niveau des territoires;
- **renforcer** le capital humain de la population centrafricaine.

Dans une logique de concentration de ses appuis, l'AFD prévoit d'intervenir prioritairement dans deux secteurs dans les années à venir :

- l'éducation, la formation professionnelle et l'emploi;
- le développement local, en milieu urbain et rural.

Le renforcement des capacités des acteurs locaux est un axe prioritaire dans l'ensemble des activités financées par l'AFD.



Classe d'élèves à Bangui © « Boniface »

Accompagner la relance économique et la création d'emploi

L'économie centrafricaine, que ce soit au niveau du secteur formel ou informel, en milieu urbain et rural, est dans une situation exsangue. La crise a fortement déstructuré le fragile tissu entrepreneurial et commercial qui préexistait; une part importante de la population – notamment les jeunes – se retrouve dans une grande vulnérabilité, voyant ses moyens de subsistance réduits drastiquement.

Cette situation d'extrême pauvreté entretient le cycle de la violence et de la criminalité, qui freinent la reprise économique.

Développer les opportunités économiques

De par ses interventions, l'AFD contribue à la relance des activités économiques et à la création d'emplois. À travers les travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) en milieu urbain, elle favorise l'emploi et les transferts monétaires en faveur des populations, et des mesures d'accompagnement pour renforcer la cohésion sociale, tout en mobilisant des entreprises locales du BTP.

L'AFD entend également accompagner les PME centrafricaines, à travers le renforcement des services financiers et non-financiers dont celles-ci peuvent bénéficier.

À travers la mise en œuvre de l'aide-budgétaire de la France, l'AFD soutient l'État centrafricain dans la mise en œuvre de ses dépenses obligatoires. L'aide-budgétaire a par ailleurs permis en 2014 de prendre en charge les arriérés commerciaux à l'endroit des entreprises centrafricaines, contribuant ainsi à assainir la situation financière de ces dernières.

Renforcer le capital humain à travers la formation professionnelle

À travers son intervention dans le domaine de la formation professionnelle, l'AFD contribue au renforcement du capital humain, au service des entreprises, de l'emploi et de l'auto-emploi.

Elle appuie notamment l'Agence centrafricaine pour la formation professionnelle et l'emploi (ACFPE – 2,2 M€) dans la mise en place de dispositifs pérennes en matière de formation professionnelle qualifiante, et également de formations très-court terme à l'endroit des travailleurs mobilisés sur les chantiers THIMO.



Stage de formation professionnelle © ACFPE

L'approche «travaux à haute intensité de main d'œuvre»

L'AFD a fait des travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) une des modalités privilégiées de son intervention en RCA, et ce dès le milieu des années 1990. Plusieurs des projets qu'elle soutient sont mis en œuvre selon cette approche. En maximisant les retombées en termes d'emplois des travaux financés, l'AFD appuie la mise à niveau des équipements publics, l'injection de revenus au sein de la population, l'emploi des jeunes et la relance de l'économie.

L'AFD a contribué à l'élaboration du guide «THIMO-Bangui» visant à promouvoir et harmoniser les meilleures pratiques en la matière, qui intègrent notamment le renforcement de l'accompagnement social et professionnel des populations employées sur les chantiers (formation, appui-conseil, activités génératrices de revenus, incitation à l'épargne, etc.).

Appuyer les dynamiques de développement au niveau des territoires

Les différents territoires – qu'ils soient urbains ou ruraux – sont caractérisés par un profond délabrement des infrastructures publiques et des services essentiels. Cette situation contribue à la faible légitimité des pouvoirs publics, qui dans ce contexte éprouvent de grandes difficultés à satisfaire les demandes de leurs citoyens. L'AFD finance des projets intégrés, dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie des populations, par la réhabilitation des équipements/services publics de base et l'appui aux acteurs publics locaux.

Améliorer l'environnement urbain et les conditions d'existence

À Bangui, l'AFD a initié en 2014 – au travers d'une délégation du Fonds Bêkou – un programme de reconstruction économique et sociale en milieu urbain (PRESU – 4,5 M€). Ce dernier s'inscrit dans la continuité des réalisations conduites au cours des dernières années selon l'approche «travaux à haute-intensité de main d'œuvre». Centré dans un premier temps sur des activités de relèvement au niveau communautaire, ce projet se poursuivra dans le cadre d'une seconde phase (2016-2018) portant sur des aménagements urbains structurants (drains, voies et réseaux divers, équipements socio-économiques, etc.) dans des quartiers précaires de la capitale.

Dans cette même démarche, l'Agence appuie l'amélioration et la réfection du système de drainage des eaux pluviales et usées dans Bangui, à travers la mise en œuvre d'un financement cumulé de 7 M€ depuis 2008.

Ces projets contribuent à renforcer les pouvoirs publics dans la fourniture de services publics aux citoyens.



Réhabilitation d'un canal de drainage © AFD, J. Boglietto

Concilier exploitation forestière durable et développement local

Le bois est une ressource-clé de la Centrafrique : s'il est exploité de façon durable, ce capital naturel peut constituer une source de revenus et d'investissements publics. Dans la région du Sud-Ouest, l'AFD a engagé un projet de développement local (Programme de Développement de la Région du Sud-Ouest - PDRSO – 6,5 M€) – cofinancé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) – qui vise l'élaboration et la mise en œuvre de plans de développement communaux et la réalisation d'investissements socio-économiques au bénéfice des populations (équipements socio-éducatifs, marchés, infrastructures économiques, forages, activités génératrices de revenus, etc.).

À terme, ces investissements seront financés en particulier par les taxes communales versées par les exploitations forestières, dans le cadre d'un dispositif de gouvernance rénové. A cet égard, le projet marquera la poursuite des appuis apportés par l'Agence depuis plus de dix ans au processus de mise sous aménagement des permis d'exploitation, afin de promouvoir une gestion durable de la forêt centrafricaine. Dans le cadre du PDRSO, des activités pilotes REDD+ seront initiées, avec comme objectif de promouvoir des pratiques agricoles limitant la déforestation et le déboisement.



Vue sur le bassin forestier du Sud-Ouest © AFD, F. Carcel

Préserver les infrastructures essentielles

La Centrafrique souffre d'un fort déficit d'infrastructures et d'un enclavement qui pénalise son développement économique et social. En réponse à des situations d'urgence, l'AFD a mobilisé des financements pour permettre la réhabilitation et la sécurisation de l'Aéroport de Bangui M'Poko (3 M€ en cofinancement avec la BDEAC) et des centrales hydroélectriques de Boali (4,7 M€) qui alimentent la capitale. Ces infrastructures sont essentielles pour préserver l'approvisionnement électrique de la ville de Bangui et l'accessibilité de la capitale centrafricaine par avion – deux facteurs essentiels pour une mise en œuvre efficace des projets appuyés par la communauté internationale. Dans la région du Sud-Ouest, l'AFD a également financé la réhabilitation d'ouvrages d'art sur le réseau prioritaire (5 M€).



Centrale hydro-électrique de Boali © AFD, J. Boglietto

Renforcer un capital humain fortement affecté par la crise

La crise a rapidement détérioré une situation déjà très précaire en matière d'accès à une éducation et à des soins de santé de qualité. Les besoins sont considérables et pressants, avec l'impératif d'accompagner la remise en marche des services de base.

Dans le cadre de la réponse d'urgence apportée suite à la crise, l'Agence a initié deux projets dans le secteur de la santé et de la nutrition :

- **le projet réponse urgence Bangui** (RUBAN – 1,5 M€), ciblé sur la santé maternelle et infantile;
- **la facilité nutrition et sécurité alimentaire** (FACNUT – 2,5 M€).

La mise en œuvre de ces interventions a été confiée à la Croix-Rouge Française.



Consultation au centre de santé de Guigantola © P. Terdjman

La scolarisation et la formation des plus jeunes sont cruciales, y compris en période de crise.

Dans ce secteur, l'AFD est présente à travers un financement de 2,8 M€ au plan de transition de l'éducation (PNEDU), dont elle a appuyé l'élaboration, et une assistance technique auprès du Ministère de l'éducation.

L'AFD entend intensifier ses appuis dans ce secteur où elle est l'un des pourvoyeurs de financements à long terme.

Appuyer les acteurs nationaux dans le pilotage des projets de développement

Le renforcement des capacités des acteurs nationaux est indispensable au redressement effectif et pérenne de la Centrafrique. Pour qu'il puisse s'inscrire dans la durée, le développement implique une appropriation et un pilotage au niveau local, notamment par les administrations publiques.

Profondément affectées par la crise, celles-ci sont confrontées à un déficit de moyens tant humains, financiers que techniques. Dans ce contexte, l'AFD a initié un programme d'appui au renforcement des capacités (PARC), dont l'objectif est de permettre aux acteurs centrafricains de piloter, suivre et mettre en œuvre plus efficacement, les projets et programmes de développement financés par les partenaires extérieurs.

L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable. Présente sur quatre continents à travers un réseau de 71 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète. En 2014, l'AFD a consacré 8,1 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.



© AFD, F. Carcel



Filiale de l'AFD, Proparco a pour mission de favoriser les investissements privés en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des objectifs du millénaire, dans les pays émergents et en développement. Elle propose des financements permettant de répondre aux besoins spécifiques des investisseurs dans le secteur productif, les systèmes financiers, les infrastructures et le capital-investissement.

www.proparco.fr



Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) est un instrument financier de la politique française de coopération et de développement, dédié à la protection de l'environnement. Depuis 20 ans, son mandat est de cofinancer des projets à forte composante environnementale, dans les pays en développement. Il intervient dans six domaines de l'environnement mondial : biodiversité, changement climatique, eaux internationales, dégradation des terres, polluants organiques persistants, couche d'ozone stratosphérique. Son pilotage est assuré par cinq ministères (économie et finances, affaires étrangères, développement durable, recherche, agriculture) et l'Agence Française de Développement (AFD). Son secrétariat et sa gestion financière sont confiés à l'AFD. À la fin 2014, le FFEM a cofinancé 275 projets, à hauteur de 317 millions d'euros dont 68% sont situés en Afrique et en Méditerranée.

www.ffem.fr - ffem@afd.fr



Agence Française de Développement
<https://www.facebook.com/AFDOfficiel>



@AFD_France
https://twitter.com/AFD_France



Agence Française de Développement
<https://www.youtube.com/user/GroupeAFD>

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5 rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12 – France
Tél. +33 1 53 44 31 31
Fax +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr

AGENCE AFD DE BANGUI

Route de la Moyenne Corniche
BP 817 Bangui
Tél : (236) 21 61 03 06
Fax : (236) 21 61 45 78
afdbangui@afd.fr
centrafrique.afd.fr

